

80^e EXPOSITION CANINE INTERNATIONALE

SAMEDI
2^e, 3^e, 5^e,
8^e et 10^e Groupes

DIMANCHE
1^{er}, 4^e, 6^e,
7^e et 9^e Groupes

PERIGUEUX
SAMEDI 21 & DIMANCHE 22 MARS 2009

Parc des Expositions de Saltgourde - 24430 Marsac sur L'Isle - Hall couverts

Un **CANT**
est organisé dans le
cadre de l'exposition,
samedi et dimanche,
toute la journée.
voir en page 4

SAMEDI
CONFIRMATION TOUTES RACES
A PARTIR DE 14 h 30 voir en p. 4

1 Café, 1 Croissant
+ 1 Vin d'Honneur avec Toast au Foie Gras
offert à chaque exposant

RACES INVITÉES:
DOBERMANN
BRAQUE DU BOURBONNAIS

CHAQUE JOUR : Concours Jeunes Présentateurs, Désignation des Meilleurs : Jeune, Vétéran, Lots d'Elevage, Couples, Paires

ROYAL CANIN **DIMANCHE : DÉSIGNATION DU MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION** **ROYAL CANIN**
JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges.

PROGRAMME DU SAMEDI 21 MARS 2009

1^{er} groupe

SPECIALE CAMILA : Chien de Berger de Majorque, Berger Portugais M. RODRIGUEZ

2^e groupe

DOBERMANN (RACE INVITEE), Pinscher, Affenpinscher, Schnauzer,
Terrier Noir Russe, Dogue de Bordeaux M. CHAPIRO
Hollande Smoushond, Broholmer, Tosa-Inu, Saint Bernard,
Dogue du Tibet, Bouviers Suisses Mme LAFAY
Boxer Mme METANS
Bulldog Anglais, Bullmastiff, Mastiff M. MEDARD RINGUET
SPECIALE CAMILA : Cimarron Uruguayen, Dogue des Canaries,
Dogue Majorquin, Fila Brasileiro, Fila de Sao Miguel, Castro Laboreiro,
Montagne Portugais Estrela, Mâtin Espagnol, Rafeiro De Alentejo M. RODRIGUEZ
Dogue Allemand, Aidi M. VOILET
Dogue Argentin, Bergers d'Anatolie, d'Asie Centrale, du Caucase, du Karst,
Sarplaninac, Mâtin des Pyrénées M. DUPAS
Mâtin Napolitain, Rottweiler, Cane Corso, Hovawart Mme WOGAN (Irl.)
Shar Pei, Landseer, Terre Neuve Mme DESSERNE
Chien de Montagne des Pyrénées, Leonberg M. MANSENAL

3^e groupe

Airedale, Bedlington, Border, Glen of Imaal, Kerry Blue Terrier, Lakeland,
Terrier Bresilien, Norfolk, Norwich, Terrier Japonais, Soft Coated Wheaten Terrier,
Welsh Terrier, Irish Terrier, Terrier de Manchester, Sealyham Terrier,
Silky Terrier, Terrier de Chasse Allemand, Fox Terrier M. ESCOFFIER
SPECIALE TERRIERS RUSSELL M. LEBRUN
SPECIALE TERRIERS D'ECOSSE :
(Cairn, Dandie Dinmont, Scottish, Skye, West Highland White Terrier)
SPECIALE YORKSHIRE TERRIER M. MANSENAL
Terrier Australien, Toy Terrier Mme WOGAN (Irl.)
Bull Terrier, Bull Terrier Miniature,
Staffordshire Bull Terrier, Staffordshire Americain M. LE MAGNAN

5^e groupe

Spitz Loup, Spitz Allemands et Italien Mme DESSERNE
Akita Inu, Hokkaido, Kai, Kishu, Shiba Inu, Shikoku, Spitz Japonais M. KLEIN J-C
Chow Chow Mme WOGAN (Irl.)
SPECIALE EURASIER M. VOILET
Chien du Pharaon, Podenco Ibicenco, Podenco Canario,
Podengos Portugais, Cirneco de l'Etna M. BRIXHE (B)
Husky de Sibérie, Malamute de l'Alaska, Samoyède,
Akita Américain, Basenji, Chien de Canaan,
Chien nu du Mexique et du Pérou, et autres races du groupe M. BARENNE

8^e groupe

Retriever de la Nouvelle Ecosse, Retriever de la Baie de Chesapeake,
Retriever à Poil Bouclé, Retriever à Poil Plat, Retriever du Labrador,
Chien d'Eau Espagnol, Chien d'Eau Américain, Barbet, Irish Water Spaniel,
Chien d'Eau Romagnol, Wetterhoun, Chien d'Eau Portugais M. LE ROUEIL
Golden Retriever, Chien d'Oysel Allemand M. MEDARD RINGUET
Cocker Américain, Clumber, Cocker Anglais, Field Spaniel,
Springer Spaniel, Welsh Springer, Sussex Spaniel, Kooikerhondje M. LEBRUN

10^e groupe

Lévrier Afghan, Saluki, Lévrier Polonais, Barzoï, Deerhound,
Irish Wolfhound, Galgo Espagnol, Greyhound, Whippet,
Magyar Agar, Petit Lévrier Italien, Azawakh, Sloughi M. BRIXHE (B)

BAR-BUFFET RESTAURANT DANS L'ENCEINTE DE L'EXPOSITION

Engagement possible sur Internet

Paiement sécurisé : <http://www.cedia.fr>

Les races invitées (engagement gratuit) doivent être engagées par papier

MARCHE NATIONAL OFFICIEL DE CHIENS
ET DE CHIOTS DE RACE PURE (L.O.F.)

Dans local adjacent, dans boxes individuels, marché national aux chiens
de race inscrits au L.O.F., âgés de plus de 3 mois, vaccinés, tatoués.

Contrôle Vétérinaire à l'entrée, participation aux frais :
9 € par sujet, 5 € à partir du 4^e (voir en page 4).

PROGRAMME DU DIMANCHE 22 MARS 2009

1^{er} groupe

Berger Allemand M. BENETEAU
Kelpie Australien, Berger Australien, Berger de Picardie,
Border Collie, Bouvier d'Australie, Australian Stumpy Tail Cattle Dog M. KERIHUEL
SPECIALE CHIEN DE BERGER BELGE
Greenendael, Malinois M. GRIOL
Laekenois, Tervueren Mme BERTON SARLAT
SPECIALE COLLEY, Schipperke, Shetland M. MOCQUE
Chien de Berger Catalan M. MANSENAL
Berger de Beauce Mme GRASSART COTTET
Colley Barbu, Bobtail, Welsh Corgi,
Berger Hollandais, Schapendoes, Chien Loup de Saarloos M. KLEIN J-C
Chien de Berger Roumain de Mioritza et des Carpates M. EYMAR DAUPHIN
Berger Blanc Suisse, Bouvier des Ardennes, Bouvier des Flandres M. DUPAS
Bergers de Brie, des Pyrénées, Bergers Hongrois et italiens,
Berger Polonais de Podhale-Tatras, Berger Polonais de Plaine-Niziny,
Berger de Croatie, Chien Loup Tchèque, Slovaque,
Berger de Russie Méridionale, Slovensky Cuvac M. KARCHER

4^e groupe

Tous les Teckels M. LE MAGNAN

6^e groupe

Saint Hubert, Grand Anglo Français, Grand Gascon Saintongeois,
Grand Griffon Vendéen, Griffon Fauve de Bretagne,
Chien Courant de Transylvanie, Chien Courant Slovaque,
Basset Fauve de Bretagne, Chien d'Artois, Basset des Alpes
Classes adultes M. MASUEZ
Classe Jeune M. GOUBIE
Bleus de Gascogne, Fox Hound Anglais, Porcelaine,
Briquet Griffon Vendéen, Grand Basset Griffon Vendéen,
Petit Basset Griffon Vendéen M. RHUL
Ariégeois (classe Jeune M. GOUBIE) M. RHUL
SPECIALE BEAGLE HARRIER ET HARRIER (classe Jeune M. GOUBIE),
SPECIALE BEAGLE M. MENUT
Dalmatien Mme WOGAN (Irl.)
SPECIALE GRIFFON NIVERNAIS,
Poitevin, Billy, Chien Courant Espagnol, Anglo Français de Petite Venerie,
Petit Gascon Saintongeois, Chiens Courants Italiens,
Chiens Courants Suisses, Basset Arlésien Normand, Basset Hound,
Rhodesian Ridgeback et autres races du groupe M. MASUEZ

7^e groupe

SPECIALE DRAHTHAAR,
BRAQUE DU BOURBONNAIS (RACE INVITEE), Stichelhaar,
Braques de Weimar, Français, St Germain, Hongrois,
Epagneul Breton, Epagneul Français, Griffon Korthals M. EYMAR DAUPHIN
Braque d'Auvergne, Munsterlander, Langhaar M. CASTANET
Epagneul de Saint Usuge M. MASUEZ
Pointer M. MEDARD RINGUET
Setter Irlandais M. DUPAS
Braque Allemand, Pudelpointer, Perdiguero de Burgos, Braques de l'Ariège,
Italien, Portugais, Epagneuls Bleu de Picardie, Picard, de Pont Audemer,
Spinone Italiano, Setters Anglais & Gordon et autres races du groupe M. LE MAGNAN

9^e groupe

SPECIALES BICHONS, PETIT CHIEN LION, BOULEDOGUE FRANÇAIS Mme VEYRIER
Coton de Tuléar, Caniche, Epagneuls Pékinois et Japonais,
Epagneul Nain Continental (Papillon & Phalène) Mme DESSERNE
Griffon Belge, Griffon Bruxellois, Petit Brabançon, Chihuahua Mme METANS
Chien Chinois à Crête, Petit Chien Russe, Kromfohrlander Mme WOGAN (Irl.)
SPECIALE CHIENS DU TIBET :
Epagneul Tibétain, Lhasa Apso, Shih Tzu, Terrier du Tibet Mme ESTRU
SPECIALE EPAGNEULS NAINS ANGLAIS
King Charles Spaniel M. DUPAS
Cavalier King Charles Spaniel
Mâles M. DUPAS
Femelles M. MEDARD RINGUET
SPECIALES BOSTON TERRIER ET CARLIN M. LE MAGNAN

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS
LE 28 FEVRIER 2009

EXTRAITS DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE L'EXPOSITION

LOGEMENT - Tous les chiens seront logés dans des cages qu'ils ne pourront quitter que pour se rendre sur le ring se faire juger. Toute infraction à cette disposition peut entraîner l'exclusion du chien et la suppression de ses récompenses ; il est formellement interdit de placer de la paille dans les cages : seules les couvertures sont admises (sauf pour les meutes).

SORTIE DES CHIENS - Les chiens ne pourront pas sortir avant 17h30. Les autorisations de sortie ne devront être accordées qu'entre 12 et 14h, après versement d'une caution de 30 € par chien. Un restaurant sera installé dans l'enceinte de l'exposition.

AFFICHAGE - Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par cage. Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE - Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé. Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilettage plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :
- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I.

Seront refusés :
a) les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
b) les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.

CLASSES INDIVIDUELLES
INTERMÉDIAIRE - Pour les chiens âgés de 15 à 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVÉRTÉ - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

TRAVAIL - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant le 28/02/2009, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTÉ - Réserve exclusivement aux chiens âgés de 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard le 28/02/2009 (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

PUPPY - Pour les chiens âgés de plus de 6 et moins de 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant) Elle ne donne pas lieu à un classement.

JEUNES - Pour tous chiens âgés de plus de 9 mois et moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rotweiller, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récupéré municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).
Oreilles coupées : les chiens nés après le 1er mai 2004 dont les oreilles sont coupées sont interdits d'exposition en France. Ils ne peuvent pas être confirmés.

VÉTÉRAN - Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

AUTRES CLASSES

MEUTES - Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.
POUR CHIENS COURANTS : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

POUR TERRIERS-TECKELS : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

ÉLEVAGE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT D'ÉLEVAGE - (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE - Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE - Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" - Pour les chiens âgés de 6 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : la clôture des engagements est fixée au 28 février 2009.

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

REFUS OU EXCLUSIONS :

1^{er} des engagements :
a) des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
b) des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 6 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.

La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.

2^e des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :
a) des chiens nés en France ou l'étranger après le 1er mai 2004, ayant les oreilles coupées.
b) ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
c) ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
d) ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
e) ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUgements - Les juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition.

En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès qu'ils sont prononcés.

Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge.

En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall.

CONFIRMATIONS

ATTENTION : Les chiens nés après le 1^{er} mai 2004 ayant les oreilles coupées ne pourront participer à cette exposition. Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation.

Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli. Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation :

• 1 ^{er} Groupe :	12 mois
sauf : Bergers Allemand et de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
• 2 ^e Groupe	12 mois
sauf : Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Fila Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laborero, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovavart, Cane Corso,	
Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois	15 mois
• 3 ^e /4 ^e Groupes	12 mois
• 5 ^e Groupe	12 mois
sauf : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland	15 mois
• 6 ^e Groupe	12 mois
sauf : Rhodesian Ridgeback	15 mois
• 7 ^e Groupe	12 mois
• 8 ^e Groupe	12 mois
sauf : Retrievers	15 mois
• 9 ^e Groupe	12 mois
sauf : Épagneuls Pékinois et Japonais	10 mois
• 10 ^e Groupe	15 mois
sauf : Whippet, Petit Lévrier Italien	12 mois

RÉCLAMATIONS - Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 108 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS - Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ - La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnelles par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Étranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refusés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront pouvoir être justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Le certificat de vaccination sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rotweiller, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récupéré municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

LISTE DES HOTELS

Etap Hôtel
33, rue Wilson - 24000 Périgueux
☎ 05 53 05 53 82

Hôtel du Pont de La Beauronne
2, route de Ribérac - 24650 Chancelade
☎ 05 53 08 42 91

Hôtel des Etangs des Reynats
Route d'Angoulême - 24650 Chancelade
☎ 05 53 54 79 58

Hôtel Ibis
8 Bd G. Saumande - 24000 Périgueux
☎ 05 53 53 64 58

Hôtel Formule 1
Espace Agora - 24750 Boulazac
☎ 05 53 08 62 00

Hôtel Campana
Espace Agora - 24750 Boulazac
☎ 05 53 09 00 37

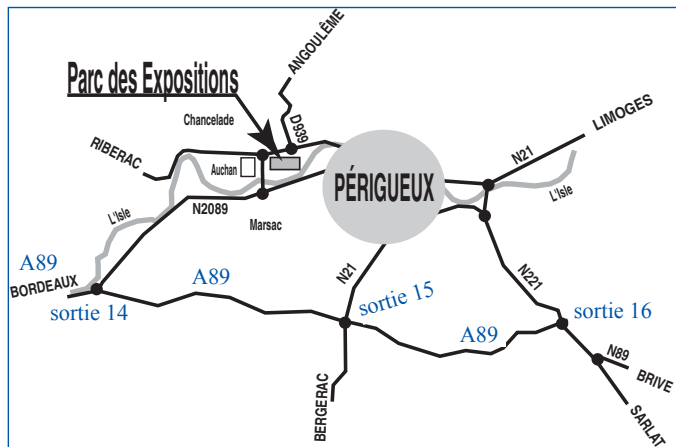
Hôtel 1^{re} Classe
Espace Agora - 24750 Boulazac
☎ 05 53 07 17 55

Hôtel Kyriad
Rue Anatole France
24750 Tréllissac

Hôtel B and B
Le Pontet - 24750 Boulazac
☎ 05 53 06 61 61

Fast'Hôtel
12 av. du Parc - 24430 Marsac sur l'Isle
☎ 05 53 03 96 43

PLAN D'ACCES



DEMANDE D'ENGAGEMENT A RENVoyer à CEDIA

80^e EXPOSITION CANINE NATIONALE DE PERIGUEUX 21 et 22 Mars 2009

Renseignements : Tél. 05 53 35 31 46
 Un chien par feuille (Photocopies acceptées)

CADRE RÉSERVÉ à la Société

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la **avant le 28 Février 2009** à : CEDIA - Exposition de Périgueux - BP 30 - 31230 L'ISLE EN DODON.
Joindre impérativement : - Votre règlement à l'ordre de la S.C.D.
 - la photocopie des justificatifs (champion et travail),
 - la photocopie du certificat de vaccination antirabique pour les chiens de 2^e catégorie ou provenant de l'étranger

Les propriétaires de chiens appartenant à la deuxième catégorie devront se mettre en conformité avec la loi du 6 janvier 1999

Identification : _____ N° LO : _____
 (puce ou tatouage)

Nom du Chien : _____

Race : _____

Variété : Berger Belges, des Pyrénées, Welsh-Corgi, Parson/Jack Russell, Chien Courant du Jura, Braque Français, Retrievers, Bouledogue Français, Bichons, Chiens Chinois.	Taille : Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.	Couleurs : Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elkhound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.	Nature du poil : Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.	Poids : Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.
---	---	--	--	---

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Sexe : Mâle Femelle

Nom du Père : _____

Nom de la Mère : _____

Producteur : M. Mme Mlle _____
 (propriétaire de la lice à la saillie)

Propriétaire : M. Mme Mlle _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Pays : _____ Téléphone : _____

Classe d'engagement : Intermédiaire Ouverte Travail Champion Jeune Puppy Vétéran
 Ne Concourant pas Meute Elevage Lot d'Elevage Couple Paire **Confirmation avec expo**

Tout chien dont la classe n'est pas précisée ci-dessus sera inscrit d'office en classe ouverte, jeune ou puppy selon son âge

DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS AGRICOLE

NB - Un chien ne peut être inscrit que dans une classe

1 ^{er} chien (catalogue compris).....	36 €
2 ^e chien.....	28 €
3 ^e chien.....	25 €
4 ^e chien et suivants.....	20 €
Puppy, Vétéran.....	20 €
Lot d'élevage, Paire, Couple.....	20 €
Ne Concourant Pas.....	10 €
Meute d'au moins 6 chiens (donnant droit à l'engagement gratuit de 6 chiens en individuelle).....	50 €
Chien supplémentaire dans la meute.....	10 €
Confirmation sans exposition (cf p.4) (GRATUIT pour les chiens exposés).....	33 €
Carte d'accompagnateur.....	4 €

La carte d'accompagnateur est valable pour une seule personne accompagnant l'exposant.
 A partir de 3 chiens, il sera accordé une carte accompagnateur gratuite.

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je m'engage à ne pas quitter l'exposition avant 17 h 30.

Fait à _____ Signature du propriétaire :

le _____

Aucun engagement ne sera remboursé

Classes dans lesquelles le chien peut être engagé (Voir définition des classes dans le règlement)	SOMMES
Intermédiaire (15 à 24 mois).....	
Ouverte (15 mois minimum).....	
Travail (voir au verso ; 15 mois minimum).....	
Champions de beauté (voir au verso ; 15 mois minimum).....	
Jeunes (9 à 18 mois).....	
Puppy (6 à 9 mois).....	
Vétéran Aucun chien ne peut être engagé simultanément dans plusieurs classes individuelles	
Meutes (donne droit à l'engagement de 6 chiens en individuelle).....	
Chien supplémentaire dans la meute	
Ne Concourant pas (voir au verso).....	
Lot d'élevage / Paire / Couple	
Carte Accompagnateur x 4 €	
TOTAL à payer (à l'ordre de la S.C.D.)	

ATTENTION : pour bénéficier du tarif dégressif ainsi que de la carte d'accompagnateur supplémentaire, tous les chiens doivent appartenir au même propriétaire.

Les emplacements et le matériel étant limités, la S.C.D. se réserve le droit de clore les inscriptions aussitôt le nombre maximum atteint.

IL NE VOUS SERA PAS ADRESSÉ D'ACCUSÉ DE RÉCEPTION.
 Votre carte d'exposant vous sera adressée quelques jours avant l'exposition.

TOUT ENGAGEMENT NON ACCOMPAGNÉ DE SON RÈGLEMENT ou DONT LE RÈGLEMENT SERAIT INCOMPLET SERA RETOURNÉ

CLÔTURE DES ENGAGEMENTS : 28 FEVRIER 2009

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour les classes Travail et Champion (joindre justificatif)

CLASSE TRAVAIL

Joindre justificatif S.C.C. établi avant le 28 Février 2009

Chiens de Défense : Date et lieu de l'épreuve ou le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring
- soit un Brevet Campagne
- soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)
- soit un Brevet de Pistage français
- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I.
- soit un test international de sauvetage
- soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux : Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{er} ou 2^e degré

Chiens Courants : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

Spaniels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

Retrievers : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB

Barbets : Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1^{re} ou 2^e cat.).

Terriers : Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels : Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix.

Chien d'Elan Norvégien - Chiens de Rouge de Hanovre et de Bavière

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.
- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière) Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traineau : Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers : Date et lieu de l'épreuve à CACIL où le chien s'est classé dans la première moitié des concurrents engagés (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION

Joindre la copie de l'homologation du titre de champion obtenue avant le 28/02/09

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.

Inscription au CANT :

Envoyez

- la photocopie du pedigree de votre chien
- un chèque de 20 € par chien

à la S.C. Dordogne

21 rue des Fours à Chaux - 24750 CHAMPCEVINEL



ROYAL CANIN

MARCHE NATIONAL DE VENTE DE CHIOTS ET CHIENS LOF A PERIGUEUX SAMEDI 21 et DIMANCHE 22 MARS 2009

Demande d'inscription à la vente de chiots et chiens LOF - Une seule feuille par chien (photocopie acceptée)

Race : _____

Nom du chien : _____

Sexe : _____ Né le : _____ N° LOF ou N° dossier SCC : _____

Nom du Propriétaire : _____

Adresse : _____

Tél. du propriétaire : _____

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurants ci-dessus.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du présent règlement que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

Participation aux frais d'organisation	Sommes adressées
9€ par chien pour les trois premiers	
5€ par chien pour les suivants	
4€ entrée accompagnant	
Total	

Règlement par chèque ou mandat postal libellé à l'ordre de la Société Canine de la Dordogne.
Joindre une enveloppe timbrée pour recevoir la quittance justificative du paiement.

Fait à : _____ le : _____

« lu et approuvé par l'éleveur »

Signature : _____

INSCRIPTIONS à retourner à :

M. MOREAU Jean-Emile « La Noyeraie » Les Palissoux - 24420 SORGES
Tél. 05 53 05 46 40 - Port 06 17 79 05 38 - Fax 05 53 35 31 46

Clôture des inscriptions le 10 Mars 2009

(Après cette date, les inscriptions ne pourront être prises que le matin du marché LOF sous réserve des places demeurant disponibles).

A REMPLIR UNIQUEMENT POUR LA SÉANCE DE CONFIRMATION SEULE

Samedi 21 Mars 2009 - heure de début des confirmations : 14 h 30

Vous pouvez vous engager par internet : www.cedia.fr

ou par courrier : renvoyez le coupon ci-dessous

accompagné de votre règlement libellé à l'ordre de la SC Dordogne

à la Société Canine de la Dordogne - 21 rue des Fours à Chaux - 24750 CHAMPCEVINEL

Puce ou tatouage _____

Race _____ Sexe _____

Identification : _____ N° L.O.F. : _____ Né(e) le : _____

Nom du chien : _____

Nom du Producteur : _____

Nom du Propriétaire : _____ Prénom : _____

Adresse complète : _____

Ville : _____ Code Postal : _____ Tél. : _____

Tarif de l'engagement : 33 € à l'ordre de la Société Canine de la Dordogne